

Quatorzième session du groupe de travail de l'Examen périodique universel
(22 octobre – 7 novembre 2012)

République tchèque

Intervention du Représentant Permanent de la France

Genève, le lundi 22 octobre 2012 (matin)

Merci, Madame la Présidente.

Je remercie la délégation tchèque pour la présentation de son rapport national qui explique de manière claire et précise la mise en œuvre des recommandations acceptées lors du premier cycle.

1/ La France se félicite de la ratification par la République tchèque du Statut de Rome et de la Convention sur les droits des personnes handicapées. Nous **recommandons** à la République tchèque de **ratifier la Convention sur les disparitions forcées**.

2/ La France salue l'élaboration d'un Plan national d'action sur l'école ouverte à tous. Nous souhaiterions connaître plus en détail les mesures prises par la République tchèque pour faire cesser les discriminations dont sont victimes les enfants Roms, notamment dans le système scolaire.

3/ La France salue également la reconnaissance par le Gouvernement tchèque des **victimes de stérilisation forcée** ainsi que la recommandation du Conseil gouvernemental d'accorder réparation à toutes les femmes ayant subi de telles pratiques. Quelles mesures compensatoires concrètes ont-elles été offertes aux femmes victimes de ces campagnes de stérilisation forcée ?

4/ Nous souhaiterions également connaître **les dispositions concrètes prises pour lutter contre la traite des êtres humains** dans le cadre de la Stratégie de lutte contre ce fléau adoptée par la République tchèque pour la période 2008-2015.

5/ La France salue le développement de la lutte contre la discrimination en République tchèque et lui **recommande** de **mettre en œuvre efficacement la loi anti-discriminations de 2009**, notamment en ce qui concerne le traitement des plaintes pour discrimination.

Je vous remercie./.